CP Formation

Introduction aux bases du RGPD

OBJECTIFS

- Apporter une compréhension claire des principes fondamentaux du RGPD,
- Expliquer les obligations légales des organisations,
- Sensibiliser aux bonnes pratiques de gestion des données personnelles.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Introduction au RGPD

- Pourquoi une réglementation européenne ?
- Le contexte de la protection des données personnelles
- Définitions clés : données personnelles, traitement, responsable de traitement, sous-traitant, etc.

Les principes fondamentaux du RGPD

- Licéité, loyauté et transparence
- Limitation des finalités
- Minimisation des données
- Exactitude
- Limitation de la conservation
- Intégrité et confidentialité
- Responsabilité (accountability)

Les droits des personnes

- Droit d'accès, de rectification, d'opposition, à l'oubli, à la portabilité, à la limitation du traitement
- Modalités d'exercice de ces droits
- Gestion des demandes des personnes concernées

Les obligations des organisations

- Désignation d'un DPO (délégué à la protection des données)
- Tenue du registre des traitements
- Notification des violations de données
- Encadrement des sous-traitants
- Réalisation d'une analyse d'impact (PIA)

Sécurité et bonnes pratiques au quotidien

- Sécurisation des données (physique et numérique)
- Gestion des accès, mots de passe, supports de stockage
- Collecte et conservation des données
- Exemples concrets de risques et de mauvaises pratiques

MÉTHODES MOBILISÉES

Tout au long de ce parcours nous aurons recours à une pédagogie active, construite à partir d'une alternance d'exposés illustrés de l'expérience de l'intervenant, de mises en situation concrètes analysées et commentées, d'études de cas voire d'entrainements suivant les objectifs précis retenus.

Le rôle de notre intervenant est de rendre les participants acteurs de leur formation, grâce à l'utilisation d'outils variés et efficaces, centrés autour du contexte propre des stagiaires.

Dans une recherche de qualité, nous avons sélectionné un intervenant, qui en plus de sa parfaite maîtrise du sujet, saura faire preuve d'une approche pédagogique ludique, ainsi que d'un dynamisme communicatif.

CP Formation

PUBLIC

- Salarié en poste
- Entreprise

DURÉE

2 jours

POURQUOI SE FORMER ?

Depuis l'entrée en vigueur du RGPD en 2018, la protection des données personnelles est devenue un impératif légal incontournable pour toutes les organisations. Les sanctions peuvent atteindre jusqu'à 4% du chiffre d'affaires annuel, et les contrôles de la CNIL se multiplient. Au-delà des risques financiers, une mauvaise gestion des données personnelles expose les entreprises à des risques d'image et de confiance client considérables dans un contexte où la sensibilité numérique ne cesse de croître.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

MODALITÉS DU PARCOURS

- Formation dispensée en présentiel / Distanciel (visio) / E-learning / Blended Learning
- Les délais d'accès à la formation sont estimés à 15 jours
- CP Formation est accessible au PSH. Plus d'informations sur notre site : cp-formation.com/accessibilite-pmr/

POURQUOI CHOISIR CP FORMATION ?

CP Formation, c'est avant tout une équipe de passionnés par la formation, qui a décidé de se réunir autour d'une philosophie commune : La formation qui s'adapte à vos besoins.

Notre objectif est de vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet :

- *Avant la formation* : dans le choix de vos formations, la gestion administrative et la recherche des solutions de financements.
- *Pendant la formation* : dans la personnalisation de l'approche et l'adaptation à votre contexte, conjointement avec notre intervenant(e).
- *Après la formation* : dans le suivi de votre satisfaction.

Pour tous renseignements, contactez nous :
03.87.37.97.77
contact@cp-formation.com